

Envoyé en préfecture le 19/04/2024 Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 084-248400335-20240418-DC0262024-DE

mise en ligne le 22.04.2024

DECISION COMMUNAUTAIRE 026-2024

L'an deux mille vingt-quatre le 18 avril

OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES de la DRAJES – dans le cadre du dispositif « PLAN 5000 » - CITY STADE

La Communauté de Communes a décidé dans le cadre du regroupement des structures à destination de la jeunesse la réalisation d'un « City Stade »

La DRAJES est susceptible d'accompagner les territoires dans ce type de projet au titre du dispositif « Plan 5000 »

Aussi, au regard de l'importance que représente ce lieu en fédérant la jeunesse de notre territoire autour du sport et des différentes activités proposées, la communauté de communes Vaison Ventoux souhaiterait pouvoir bénéficier d'un financement pour la réalisation de de son City Stade, sur la base du plan de financement ci-annexé.

Aussi,

VU les statuts de la Communauté de communes, et notamment sa compétence en matière de Culture, Jeunesse et Equipements sportifs,

CONSIDERANT que la nature de cette opération est susceptible d'être cofinancée par la DRAJES au titre du dispositif « plan 5000 »,

CONSIDERANT la délibération n°037-2022, portant délégation du Conseil Communautaire au président pour procéder aux demandes de subventions jusqu'à 500 000 €.

Monsieur le Président

SOLLICITE une subvention auprès de la DRAJES à hauteur du maximum pouvant être alloué, afin d'assurer le financement de son City Stade.

DIT Que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget de la collectivité

DIT Que le conseil communautaire sera informé de cette décision lors du prochain conseil communautaire.





Envoyé en préfecture le 19/04/2024 Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 084-248400335-20240418-DC0262024-DE

ANNEXE DC 026-2024

Plan de financement prévisionnel - Plan 5 000

Réalisation d'équipement sportif - Création d'un city stade

Nature des dépenses HT		Financeurs	
Construction d'un city stade	69 486 €	Etat Montant à préciser : DSIL	20 123 €
		DRAJES : Plan 5 000	35 466 €
		TOTAL DES SUBVENTIONS	55 589 €
		Auto-financement du Maitre d'Ouvrage (hors TVA)	13 897 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES	69 486 €	TOTAL DES FINANCEMENTS	69 486 €

Fait le 17/04/2024

